

6.00 crédits	30.0 h + 10.0 h	Q2
--------------	-----------------	----



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Verhoeven Marie ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours vise à fournir des outils théoriques et méthodologiques pour comprendre d'une part, la reproduction sociale, le déterminisme, le poids des structures sur l'individu, et d'autre part, le changement social, l'invention, la créativité sociale. Il propose de réfléchir aux phénomènes sociaux pour tenter d'en élucider les significations dans leur contexte social et historique, ceci en mobilisant des courants de pensée, des connaissances théoriques (concepts, théories et paradigmes). Le cours portera sur la présentation des principaux paradigmes de la sociologie et l'introduction aux auteurs classiques de la sociologie#; la présentation et la discussion d'une sélection de recherches emblématiques de la discipline autour d'un certain nombre de phénomènes sociaux#; l'initiation aux principaux éléments constitutifs de la démarche du sociologue. Ce cours fournira les bases et sera relié aux cours suivants : (a) «#sociologie des organisations#» en lien avec les questions de pression et légitimation ; (b) «#analyse des discriminations#» pour les questions des effets psychosociaux individuels et de groupe des inégalités de la structure sociale ; (c) «#sociologie des inégalités#» en lien avec la spécificité des inégalités culturelles et symboliques, (d) «#acteurs sociaux : mobilisation et démobilisation#» qui se centrera sur l'action collective et les mouvements sociaux .
Acquis d'apprentissage	

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation se fera tout au long du quadrimestre, selon des modalités tant formatives qu'évaluatives, individuelles et collectives (en groupe). Evaluation individuelle certificative (notée sur 3 points): - chaque étudiant.e cherche dans les bases de données scientifiques un article sociologique portant sur le sujet du travail et rédige une fiche de lecture synthétique reprenant la question posée et le raisonnement de l'auteur, ses principaux concepts et propositions d'analyse, ainsi que la manière dont vous pensez que cet article éclaire votre problématique (4 pts) Evaluation individuelle certificative (notée sur 7 points) : test de connaissance portant sur les principaux concepts et propositions des courants théoriques vus au cours (date à fixer aux alentours de la séance 7 ou 8). Evaluation collective certificative (notée sur 10 points) : travail en sous-groupe portant sur un thème d'actualité ou d'intérêt récent à analyser sociologiquement. Ce travail final comprendra : - Une introduction incluant une présentation et justification du choix du thème, de son intérêt social et sociologique; ainsi qu'un exposé réflexif rédigé par chacun.e au sujet de ses "prénotions" et de sa positionnalité sur ce sujet - Une description du phénomène choisi et du problème social qu'il pose, à partir de sources documentaires (attention, il ne s'agit pas encore ici d'articles sociologiques mais de données (quantitatives, qualitatives) ou de sources secondaires (documentaires télévisuels, podcasts, rapports et littérature grise, ...) susceptibles de vous aider à décrire le phénomène choisi afin d'en dégager une question ou un angle pour étudier le "problème". - La problématisation sociologique du phénomène à partir d'UN paradigme ou approche théorique vue au cours (avec justification du choix de ce paradigme). Cette partie s'appuiera sur les ressources présentées en cours ainsi que sur un article sociologique supplémentaire lu par chacun.e (cf fiche individuelle supra). (ces étapes seront accompagnées en cours de quadri et feront l'objet de retours dans une visée "formative"). La note finale est le total arithmétique de ces différents tests et rendus. Compétences visées par le travail de groupe • Vérifier si l'étudiant.e, à travers ses lectures et sa participation au cours, a appris à <u>problématiser</u> un phénomène social en mobilisant des concepts sociologiques et en adoptant les éléments incontournables de la « démarche sociologique » (rupture par rapport au sens commun et aux prénotions, décentrement par rapport à sa propre position; capacité à déconstruire les catégories instituées, etc.) • Capacité à <u>formuler des questions de recherche</u> à la fois pertinentes socialement et en lien avec un cadrage théorique. • Capacité à « <u>documenter</u> empiriquement » un phénomène et à lister des sources pertinentes, à partir de sources secondaires. En cas de seconde session, les objectifs et acquis d'apprentissage à évaluer restent identiques Pour les deux sessions, la langue d'évaluation est la langue française NOTE SUR LE PLAGIAT ET L'UTILISATION DES I.A. DANS LES APPRENTISSAGES ET TRAVAUX LIES A CETTE UE Rappelons que le plagiat (utiliser des sources littéralement sans les citer explicitement et correctement) est considéré comme une tricherie et assorti de sanctions graves, allant de l'annulation du travail, au renvoi à l'année suivante jusqu'à l'exclusion de l'étudiant. L'ensemble des travaux sont examinés par le logiciel Compilatio, afin de détecter les usages du plagiat. Est également considérée comme du plagiat la copie non référencée de paragraphes entiers écrits par des I.A. (Deepl, chatGPT, autre.). Plus généralement concernant le recours à l'IA pour la réalisation de ces travaux, voici les balises que je propose dans le cadre de ce cours : L'intelligence artificielle est un outil rapidement devenu incontournable. En tant qu'outil, elle doit être maniée avec justesse et dextérité et ne peut en aucun cas se substituer au processus d'apprentissage qui vous incombe. Elle peut certes constituer une aide utile si elle est maîtrisée et soumise à votre esprit critique. Un travail automatiquement généré par elle sans vérification et réappropriation personnelle est interdit et fera l'objet d'une annulation du travail. L'IA ne peut pas se substituer à votre cerveau et à vos propres compétences d'analyse, d'interprétation et de rédaction. Il faut donc pouvoir « domestiquer la bête » et ne pas être domestiqué par elle. Si l'aide d'une IA devait être sollicitée, je recommande donc d'en réserver l'usage : - comme un <u>moteur de recherche</u> parmi d'autres, pour la recherche de documents et sources pertinentes, sachant que l'IA génère parfois des sources « inventées » et que cet appui sur l'IA ne dispense en rien l'étudiant.e d'une vérification systématique de ses sources, en appui sur les codes de la recherche universitaire enseignés ; - comme <u>assistance linguistique</u> , pour la correction de l'orthographe, la syntaxe, voire la reformulation des idées. Même dans ces cas, l'étudiant est invité à la plus grande prudence, car les I.A. ne maîtrisent pas le lexique sociologique. L'étudiant.e est invité à relire et ajuster ces apports à sa propre appropriation des concepts vus au cours. Comme aide – <u>brainstorming à l'analyse sociologique</u> , le recours à l'IA dans ce travail est vivement déconseillé car plus risqué : l'IA risque de vous proposer des propos déconnectés des apprentissages de ce cours. Le recours à l'IA ne dispense donc pas de faire la preuve de son appropriation personnelle des contenus de cours (principe d'authenticité). Cette appropriation devant être vérifiable (principe de traçabilité), tout recours à l'IA doit être signalé le cas échéant et l'étudiant.e. devra pouvoir montrer sa capacité à les utiliser réflexivement et à les améliorer en lien avec sa propre appropriation de la matière.
--	--

Méthodes d'enseignement	Les cours se donneront par défaut en présentiel, sauf contre ordre lié aux conditions sanitaires ou exception stipulée explicitement. Des exposés de l'enseignante alterneront avec des temps de travail ou d'appropriation individuels et collectifs. Les séances proposeront donc en alternance différents types de dispositifs pédagogiques : • Moments plus « transmissifs », sous forme d'exposé, avec un support PPT transmis avant le cours via moodle. • Ces présentations de l'enseignante seront régulièrement suivies d'un temps de discussion et d'appropriation de la matière (exercices, analyse critique de matériaux tels que des films,...); • Des moments actifs ou en classe inversée, organisés à partir des lectures préparées par les étudiants. En vue de dynamiser les échanges pédagogiques, les étudiant.e.s seront invités, pour certaines séances bien identifiées (indiquées sur moodle), à préparer ces séances, par un travail de lecture préalable aux séances (lecture critique guidée par une grille de questions, à présenter en séance). Les étudiant.e.s seront ponctuellement invités à visionner des vidéos ou documentaires, à analyser selon des grilles fournies au cours. Un document plus détaillé présentant l'offre pédagogique du cours est communiquée aux étudiant.e.s au début du semestre et déposé sur Moodle. Cette offre reprend de manière détaillée le calendrier séance par séance, les contenus abordés, les éventuels textes à lire, et les consignes pour les différents volets de l'évaluation.
Contenu	D'un point de vue général, le cours a pour objectif d'initier les étudiant.e.s à la sociologie et à sa démarche. Le cours propose trois types de contenus : 1. La présentation des principaux paradigmes de la sociologie et l'introduction aux auteurs classiques de la sociologie ; 2. La présentation et la discussion d'une sélection de recherche emblématiques de la discipline autour d'un certain nombre de phénomènes sociaux ; 3. L'initiation aux principaux éléments constitutifs de la démarche du sociologue. D'un point de vue spécifique, le cours a pour objectif d'amener les étudiant.e.s à : - comprendre et à situer les grands courants ou paradigme en sociologie (postulats, concepts clés...) - à pouvoir raisonner un problème social à l'intérieur de l'un de ces paradigmes. Détails de ces objectifs : (1) La présentation des principaux paradigmes de la sociologie, ainsi que de quelques théories et concepts qui s'y rattachent ; (2) La présentation et discussion d'une sélection de recherches classiques « emblématiques » de la discipline et de ses paradigmes, ainsi que de recherches plus contemporaines y faisant écho, dans le but d'équiper les étudiant.es à « penser sociologiquement » un certain nombre de phénomènes sociaux significatifs de notre temps. (3) L'initiation aux principaux éléments constitutifs de la démarche du sociologue (en amont des enjeux strictement méthodologique – ce pôle étant pris en charge par d'autres cours et/ou ateliers dans la formation FOPES). L'accent sera mis dans ce cours sur la construction de l'objet de recherche et sa problématisation sociologique [délimitation de la question de recherche; construction d'une problématique à partir d'un état de l'art ou d'éléments exploratoires, en référence à un cadre théorique raisonné, clairement connecté à des « paradigmes » ou choix théoriques ; formulations d'hypothèses ou de « pistes interprétatives » provisoires....]. Plan de cours • Introduction à la sociologie : contexte de naissance, enjeux, démarche ; • Les principaux paradigmes de la sociologie (fonctionnalisme; marxisme; interactionnisme symbolique; actionnalisme et sociologie de l'expérience) • Présentation d'auteurs et de recherches de référence, à la fois classiques et contemporaines. Prolongements proposés autour de thématiques contemporaines.
Ressources en ligne	Support de cours et informations sur le site moodle du cours et/ou dans le contrat pédagogique. Concrètement, y sont mis à disposition : - slides du professeur - textes sociologiques à lire - ressources et consignes pour le travail
Bibliographie	Des repères bibliographiques sont disponibles dans le support du cours (Powerpoint) et en annexe du contrat pédagogique.
Autres infos	Cette activité se déroule suivant des modalités pédagogiques, horaires et organisationnelles adaptées au public spécifique de la FOPES
Faculté ou entité en charge:	OPES